



**Message aux 342 APP ayant signé la charte «APP-Entreprises»**  
**Message à toutes les animations régionales APP**

## **Communication des APP vers les affaires Renault dans le cadre du dispositif national APP-Entreprises**

\*

Paris, le 30 Avril 2008

\*

Bonjour,

Le dispositif «APP-Entreprises» est opérationnel depuis le 15 février 2008. Depuis cette date, la Direction Commerciale France de Renault assure sa campagne de communication au sein de son réseau d'affaires ; les 4 500 affaires Renault ont reçu de la documentation présentant le dispositif «APP-Entreprises» : une lettre introductive, un leaflet (dépliant), le catalogue de l'offre APP, ainsi que le mode opératoire pour inscrire les collaborateurs aux prestations via : [www.renault.app-entreprises.com](http://www.renault.app-entreprises.com)

### **La seconde étape de la communication nous revient maintenant !**

En concertation avec Renault, nous pensons qu'en complément vous pourriez procéder à une information locale des entreprises concernées. Aussi, en vue d'optimiser la montée en charge de ce dispositif, **nous invitons chaque APP, engagé dans le dispositif, à prendre contact, sur son territoire, avec les garages, les concessions ou les succursales Renault.** Ces démarches de communication peuvent prendre la forme qui vous convient le mieux : mailing, courriers, plaquettes, téléphone, rencontres ou portes ouvertes... et ainsi, provoquer une activation des prises de commande, via la plate-forme SIGAL.

Le contenu de vos communications doit, bien-entendu, respecter les mêmes termes que ceux des documents distribués aux affaires Renault, pour y faire échos. Ces documents sont disponibles sur le site national des APP : <http://site.app.tm.fr/entreprises/app-entreprises.asp> (rappel du mdp = **apapp**)

---

Mars 2008 : mise en ligne des outils de lancement conçus par et pour Renault

- \* Leaflet (plaquette de communication - .pdf de 3 pages)
  - \* Mode Opératoire du hiérarchique pour inscrire un collaborateur - (.pdf 16 p)
  - \* Catalogue "APP-Entreprises" conçu pour Renault - (document .pdf de 24 p)
  - \* Catalogue "Renault Academy" daté du 19 mars 2008 - (document .pdf de 1 p)
- 

Voici les points clefs du dispositif «APP-Entreprises» qui donne :



- la possibilité aux collaborateurs de bénéficier, dans un APP, d'un véritable espace de formation équipé d'ordinateurs pour réaliser dans de bonnes conditions les modules e-Learning de Renault Académy (prestation d'accompagnement) ;

- un accès à une offre de formation complémentaire se déclinant en trois grandes thématiques découpées en modules combinables (efficacité personnelle, bureautique, et comptabilité) pour répondre à des besoins spécifiques des collaborateurs avec une équipe pédagogique à l'écoute des apprenants, pour les accompagner tout au long de leur parcours (prestation de formation).

La plate-forme SIGAL offre un système commun d'inscription, de suivi de la formation et de gestion simple et rapide à utiliser. Il permet de proposer un tarif unique, pour chaque affaire Renault sur l'ensemble du territoire : 17 Euros HT (1) de l'heure pour les prestations de formation et 25 Euros HT forfaitaire pour la prestation d'accompagnement.

Afin de faciliter les contacts, nous vous informons que deux fichiers Excel, rassemblant les coordonnées, par département, de toutes les affaires du réseau R1 et du réseau R2, sont disponibles sur le site des APP. Vous pourrez ainsi identifier les affaires proches de chez vous.

---

---

#### Avril 2008 : mise en ligne des coordonnées des affaires Renault

- \* Coordonnées réseau commercial Renault R2 Agents (tableau.xls classé par département)
  - \* Coordonnées réseau commercial Renault R1 RRF (tableau.xls classé par département)
- 
- 

Nous restons à votre disposition pour vous accompagner dans la montée en charge progressive de ce dispositif territorialisé de formation de proximité...

L'équipe de la mission nationale APP/APapp  
Lucie, Michel et Jean  
[app.entreprises@app.tm.fr](mailto:app.entreprises@app.tm.fr)

PS : Dernière information, si un hiérarchique ou un collaborateur vous contactent au sujet de leur code d'accès à la plate-forme SIGAL, merci de les demander d'envoyer un mél directement à : **Support.Renault@technomedia.fr**

(1) : Comme prévu dans la charte d'engagement, la facturation de chaque prestation sera adressée à «Renault», par l'APapp, sur la base des informations recueillies sur SIGAL. L'APapp procédera aux versements prévus pour chacun des acteurs, à **réception des factures correspondantes : 12 € de l'heure pour l'APP**, 2 € pour la direction commerciale Renault, 1,5 € pour l'usage de SIGAL, 1,5 € pour les frais de gestion de l'APapp. Concernant le forfait accompagnement de 4 h, l'APP recevra 20 €, la répartition des 5 € restants est identique à la précédente.

Ces tarifs et les clés de répartition indiqués valent pour l'année 2008. Des ajustements (dispositif, coûts, etc ...) pourront intervenir après l'évaluation des six premiers mois de fonctionnement.